Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-212203418-20260305-DELIB_8_26-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE TRAMAIN

Séance du 5 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le 5 mars, à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Benoit DESPRES, Maire

Présents : Benoit DESPRES, Maire, Sylvain BARON, Patrick ESNAULT, adjoints, Mickaël MAHE, Eric REBOURS, Catherine HESRY, Gilles BRIENS, Cédric LEFEUVRE, Céline RABARDEL, David CLEMENT, Roland JEHAN, Jean-Michel PRAT

Procurations : Gaëtan GUINARD à DESPRES Benoit, Tiphaine LESCAN à Catherine HESRY

Secrétaire de séance : Patrick ESNAULT

Nombre de conseillers en exercice : 14 présents : 12 votants : 14

Date de la convocation : 26/02/2026

2026-08 : Compte financier unique 2025

L'assemblée va être amenée à voter pour la première fois ce nouveau CFU qui remplace le Compte Administratif et le Compte de Gestion et qui constitue l'arrêté des comptes de l'exercice 2025.
C'est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public.

Le CFU exprime les résultats de l'exécution du budget. Il retrace en dépenses et en recettes, les prévisions et les réalisations dans chacune des deux sections.

Monsieur BARON Sylvain, adjoint aux finances, propose au Conseil Municipal, les comptes ci-dessous arrêtés comme suit :

Section de fonctionnement	
Recettes	647 083.07 €
Dépenses	560 278.18 €
Excédent résultat de clôture	86 804.89 €
Excédent antérieur reporté	0 €
Excédent global	86 804.89 €

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-212203418-20260305-DELIB_8_26-DE

Section d'investissement	
Recettes	1 084 753.14 €
Dépenses	588 381.30 €
Excédent	496 371.84 €
Déficit antérieur reporté	-56 479.27 €
Excédent global	439 892.57 €

Après en avoir délibéré :

Le Conseil municipal :

- APPROUVE le compte administratif communal 2025 présenté par l'adjoint aux finances M Sylvain BARON

Pour : 12 Contre : / Abstention : /

Le secrétaire

ESNAULT Patrick

PEC

Le Maire

DESPRES Benoit

Mairie de Tramain
Côtes d'Armor